conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sersolv ® TO8

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Produit de nettoyage

mélange

Restrictions d'emploi recom-

mandées

Réservé aux installations industrielles., Ne pas utiliser le pro-

duit à d'autres fins que celles spécifiées ci-dessus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

Téléphone

C Service Chimie

5place de l'Église 77400 St Thibault – France

+33 (0) 164 308 922

Téléfax **+33 (0) 164 308 749**

Service-chimie@wanadoo.fr

www.service-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+(33)-975181407 (CHEMTREC - Recommandé) ; Téléphone en cas d'urgence ORFILA:

+33 (0) 145 42 59 59 (centre anti-poison)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332: Nocif par inhalation.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

1/23

Impréssion du 02/03/2023

Service Chimie: SAS au capital de 180 000 € - RCS Meaux 331 915 645

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

> H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles

sur les Dangers

FUH018

Lors de l'utilisation, formation possible

de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Prévention: Conseils de prudence

> P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien

ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du vi-

sage.

Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle

peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

trans-dichloroéthylène

Etiquetage supplémentaire

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

EUH209 Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version Date de révision: Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 2276262-00019 Date de la première version publiée: 9.3

06.12.2017

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent provoquer la suffocation par réduction de la teneur en oxygène.

Un mauvais usage ou une inhalation abusive intentionnelle peuvent provoquer la mort sans symptômes d'avertissement, en raison des effets cardiaques.

Une évaporation rapide du produit peut provoquer des gelures.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment	Classification	Concentration (% w/w)
trans-dichloroéthylène	156-60-5 205-860-2 602-026-00-3 01-2120093504-55	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 3; H412 ————————————————————————————————————	>= 90 - <= 100
Methoxytridecafluoroheptène isomères	Non attribuée 01-2119943760-37	Aquatic Chronic 4; H413	>= 2,5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

médecin.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

3 / 23

3/23 Impréssion du 02/03/2023 Service Chimie: SAS au capital de 180 000 € - RCS Meaux 331 915 645

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent veiller à se protéger et utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé lorsqu'un

risque d'exposition existe (voir chapitre 8).

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beau-

coup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les remettre.

Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutili-

ser.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact, rincer les veux immédiatement avec beau-

coup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Peut causer une arythmie cardiaque.

Risques Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif par inhalation.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Du fait que les médicaments à base de catécholamine, tels

> l'épinéphrine, peuvent possiblement provoquer une arythmie cardiaque, ils doivent être administrés avec prudence lorsque

la vie du patient est en danger.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

Eau pulvérisée

priés

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappro-

priés

: Aucun(e) à notre connaissance.

service chimie

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version Date de révision: Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 2276262-00019 9.3 Date de la première version publiée:

06.12.2017

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Une exposition aux produits de combustion peut être dange-

reuse pour la santé.

Produits de combustion dan- :

gereux

Oxydes de carbone Composés chlorés Fluorure d'hydrogène fluorure de carbonyle

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire

sans risque. Évacuer la zone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir

chapitre 8).

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

Empêcher l'épandage sur une vaste zone (p. ex., par confi-

nement ou par des barrières anti-huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte.

> Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide

d'un absorbant approprié.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Des règlementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les rubriques 13 et 15 de cette fiche de données de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'ordre technique

Voir les mesures techniques à la rubrique CONTRÔLES DE

L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec

une ventilation locale par aspiration.

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équippé d'une ventilation

par aspiration antidéflagrante.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Eviter le contact avec la peau et les vêtements.

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas exposer les barils directement à une source de chaleur ou une température supérieure à 46°C (115°F) pour éviter leur pressurisation et éventuellement fausser les tambours. Le matériau ne doit pas être distribué par arrosage depuis des conteneurs de transport de type seaux/fûts affichant une capacité de 5 gallons ou plus. L'utilisation d'une pompe à tambour est recommandée pour la distribution depuis des conte-



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

neurs de transport de type seaux/fûts affichant une capacité de plus de 5 gallons, sauf pour les conteneurs plus petits où une ventilation adéquate peut être employée pour gérer l'exposition. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder sous clef. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

en commun

Précautions pour le stockage : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Température de stockage

recommandée

< 46 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

: Éviter une exposition directe au soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposi- tion)	Paramètres de contrôle	Base
Methoxytrideca- fluoroheptène iso- mères	Non attri- buée	TWA	200 ppm	WEEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposi- tion	Effets potentiels sur la santé	Valeur
trans-dichloroéthylène	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	797 mg/m3
	Consomma- teurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	198 mg/m3
	Consomma- teurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	57 mg/kg p.c./jour

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
trans-dichloroéthylène	Eau douce	0,0364 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,3636 mg/l
	Eau de mer	0,0036 mg/l
	Sédiment marin	0,055 mg/kg poids sec (p.s.)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Date de révision: Version Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 2276262-00019 Date de la première version publiée: 9.3

06.12.2017

	Sédiment d'eau douce	0,5483 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	17 mg/l
	Sol	0,056 mg/kg poids sec (p.s.)
Methoxytridecafluoroheptène isomères	Eau douce	0,002 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,002 mg/l
	Eau de mer	0,000214 mg/l
	Sédiment d'eau douce	6,3 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,6 mg/kg poids sec (p.s.)
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	1 mg/kg poids sec (p.s.)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspira-

Si conseillé par l'évaluation du potentiel d'exposition local, utiliser uniquement dans un endroit équippé d'une ventilation par aspiration antidéflagrante.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Lunettes de protection

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 166

Protection des mains

Matériel Gants résistant aux produits chimiques

Remarques Le choix du type de gants de protection contre les produits

chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration n'a pas été déterminé pour le produit. Changer souvent de gants! Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur la résistance aux produits chimiques des gants de protection indiqués ci-dessus. Veuillez noter que le produit peut être inflammable lors de son utilisation, ce qui peut avoir un impact sur la sélection de la protection des mains. Se laver les mains avant les pauses et

à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du

corps

Porter les équipements de protection individuelle suivants: Si l'évaluation démondre qu'il existe un risque d'atmosphères explosives ou de feux instantanés, utiliser un revêtement

protecteur antistatique retardateur de flamme.

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Protection respiratoire

Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.

L'équipement doit être conforme à la norme EN NF 137

Filtre de type Appareil respiratoire autonome

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : liquide

Couleur clair, incolore

Odeur légère

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition

47 °C

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Inflammabilité (liquides) Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Limite d'inflammabilité supérieure

15,25 % (v)

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Limite d'inflammabilité inférieure

7,25 % (v)

Point d'éclair ne forme pas d'étincelles

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

pН Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique 0,42 mm²/s

Solubilité(s)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Hydrosolubilité Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-

Non applicable

octanol/eau

Pression de vapeur

447 hPa

Densité

1,29 g/cm³

Densité de vapeur relative

: 1,71

Caractéristiques de la particule

Taille des particules

: Non applicable

9.2 Autres informations

Explosifs

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

Propriétés comburantes

La substance ou le mélange n'est pas classé comme combu-

rant.

Taux d'évaporation

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

: Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air

inflammable/explosif.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Aucun(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation

Estimation de la toxicité aiguë: 11,64 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): 7.902 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Toxicité aiguë par inhalation

Concentration minimale avec effet nocif observé (Chien):

250000 ppm

Atmosphère de test: gaz

Seuil de sensibilisation cardiaque (Chien): 991.309 mg/m3

Atmosphère de test: gaz

Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Avis d'expert

Remarques: Basé sur la classification harmonisée du règle-

ment UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 (Rat): > 222,15 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur

Méthode: OCDE ligne directrice 403

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France nées de sécurité

12/23

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Date de dernière parution: 18.10.2022 Version Date de révision: Source: 19.01.2023 2276262-00019 Date de la première version publiée: 9.3

06.12.2017

Toxicité aiguë par voie cuta-DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

née Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Espèce Lapin

Méthode OCDE ligne directrice 404 Résultat Irritation légère de la peau

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Espèce Lapin

Méthode OCDE ligne directrice 404 Résultat Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Espèce : Lapin

OCDE ligne directrice 405 Méthode

Résultat Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Espèce Lapin

Méthode OCDE ligne directrice 405 Résultat Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition Contact avec la peau

Espèce Souris

Méthode OCDE ligne directrice 429

Résultat négatif

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Génotoxicité in vitro

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Génotoxicité in vitro

Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France ées de sécurité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules

germinales- Evaluation

L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classifica-

tion en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Incidences sur le dévelop-

Type de Test: Développement embryo-fœtal

pement du fœtus Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Incidences sur le dévelop-

pement du fœtus

Type de Test: Étude de toxicité développementale prénatale

(tératogénicité) Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion Méthode: OCDE ligne directrice 414

Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Evaluation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Voies d'exposition

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 2000

mg/I/4h ou moins

Voies d'exposition Contact avec la peau

Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été Evaluation

observé chez les animaux à des concentrations de 2000

mg/l/4h ou moins

Voies d'exposition Inhalation (vapeur)

Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été Evaluation



15/23

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: Source: 19.01.2023 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

observé chez les animaux à des concentrations de 20 mg/l/4h ou moins

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Inhalation

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Voies d'exposition

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 250

ppmV/6h/d ou moins.

Voies d'exposition Ingestion

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Voies d'exposition Ingestion

Evaluation Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été

observé chez les animaux à des concentrations de 100 mg/kg

de poids corporel ou moins.

Inhalation (vapeur) Voies d'exposition

Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été Evaluation

observé chez les animaux à des concentrations de 1

mg/l/6h/d ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 4000 ppm > 4000 ppm LOAEL Voie d'application Inhalation Durée d'exposition 90 jours

Méthode OCDE ligne directrice 413

Rat, mâle et femelle Espèce **NOAEL** 3.210 mg/kg LOAEL > 3.210 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 98 iours

Méthode OCDE ligne directrice 408

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Espèce : Rat. mâle et femelle

ées de sécurité



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Date de révision: Version Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 2276262-00019 Date de la première version publiée: 9.3

06.12.2017

NOAEL 1.000 mg/kg LOAEL > 1.000 mg/kg Voie d'application Ingestion Durée d'exposition 90 ir

Méthode OCDE ligne directrice 408

Espèce Rat. mâle et femelle NOAEL 37,025 mg/l LOAEL 75,531 mg/l Voie d'application Inhalation (vapeur)

Durée d'exposition 28 jr

Méthode OCDE ligne directrice 412

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Toxicité pour les poissons CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 135 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Remarques: Selon les données provenant de composants

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 220 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50b (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

36,36 mg/l

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oryzias latipes (médaka)): > 0,096 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,157 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >

0,000477 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):

0,000477 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

NOEC: 0,107 mg/l Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Biodégradabilité Résultat: non dégradable rapidement

Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Biodégradabilité Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.

Méthode: OCDE ligne directrice 302C

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

trans-dichloroéthylène:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: 2,06

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Facteur de bioconcentration (FBC): 1.990 Méthode: OCDE ligne directrice 305

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Methoxytridecafluoroheptène isomères:

Répartition entre les compar- : log Koc: 4,5

Remarques: immobile timents environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Potentiel de réchauffement planétaire

Règlement (UE) n ° 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés

Potentiel de réchauffement planétaire de 100 ans: 0



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

service chimie

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son appli-

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimina-

tion des déchets.

Emballages contaminés Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

ou d'élimination.

Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **RID** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IATA** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **RID** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IATA** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **RID** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IATA** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Date de révision: Version Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 9.3 2276262-00019 Date de la première version publiée:

06.12.2017

ADR Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **RID** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA (Cargo) Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA (Passager) Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Non applicable

Règlement (CE) Nº 1005/2009 relatif à des substances

Non applicable

qui appauvrissent la couche d'ozone

Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)

Règlement (CE) Nº 649/2012 du Parlement européen et

Non applicable

du Conseil concernant les exportations et importations

de produits chimiques dangereux

REACH - Liste des substances soumises à autorisation Non applicable (Annexe XIV)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

84

Surveillance médicale renfor- : Le produit n'a pas de propriétés CMR

cée (R4624-23)

5 place de l'Eglise 77400 Saint Thibault des Vignes - France

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Date de révision: Version Source: Date de dernière parution: 18.10.2022 19.01.2023 2276262-00019 Date de la première version publiée: 9.3

06.12.2017

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des Évaluations de la Sécurité Chimique ont été faites pour ces substances.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. H319

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. Toxicité aiguë

Aquatic Chronic Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. Irritation oculaire Flam. Liq. Liquides inflammables

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

WEEL Workplace Environmental Exposure Levels (WEEL)

WEEL / TWA 8-hr TWA

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système gé-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv ® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

néral harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale: ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon): ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité

Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Acute Tox. 4	H332	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la matière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

FR / FR



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sersolv® TO8

Version 9.3

Date de révision: 19.01.2023

Source: 2276262-00019 Date de dernière parution: 18.10.2022 Date de la première version publiée:

06.12.2017

23 / 23

23/23 Impréssion du 02/03/2023 Service Chimie : SAS au capital de 180 000 € - RCS Meaux 331 915 645